

Le **B**ulletin d'**I**nformation des **P**rofs-relais de la Mayenne

Editorial

Par **Hugues Le Guével**,
Professeur référent Ecole-Entreprise
auprès de la DSDEN de la Mayenne.

Ne nous berçons pas de mots, donnons la priorité aux actions. Cet éditorial sera donc fort bref, tant l'actualité des relations Education-Economie est riche sur notre territoire. Du nord au sud de la Mayenne, des élèves et des équipes pédagogiques mènent à bien des projets remarquables avec l'appui précieux des acteurs économiques, associatifs et institutionnels locaux. Le BIP se nourrit de cette dynamique.

La mini-entreprise du Lycée Curie de Château-Gontier se distingue au concours « Envie d'entreprendre, envie de créer ».



500 élèves et apprentis présentant 35 projets étaient réunis le 17 mai dernier à Carquefou.

18 projets ont particulièrement retenu l'attention du jury, dont celui de la **PMC Boutique Citoyenne** qui a **reçu le prix du Centre des Jeunes Dirigeants** pour la fabrication et la vente d'un objet de communication - un porte-clé en laiton de 36 mm en forme de soleil - entièrement recyclable.

44 élèves des filières de Bacs Professionnels Commerce, Etude et Définition de Produits Industriels et Technicien d'Usinage ont collaboré pour concevoir et produire de A à Z cet objet qui sera prochainement mis en vente via PMC Boutique Citoyenne. Une partie des bénéfices sera reversée à l'association caritative locale LM Petits pas.



Le projet académique 2018—2022 réaffirme par ses objectifs une nécessité : **conforter et développer encore les relations Ecole - Entreprise** sur notre territoire.

Ses quatre ambitions sont :

RÉUSSITE

« Garantir à chaque élève sa propre réussite »

INSERTION

« Construire pour chacun sa place dans la société »

SOLIDARITÉ

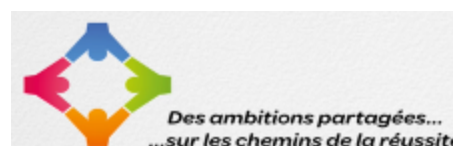
« Ne laisser personne au bord du chemin »

COOPÉRATION

« Travailler ensemble à la réussite de tous »

Parmi les éléments du projet, on peut relever en particulier, concernant l'ambition **RÉUSSITE**, **l'objectif 2** (développer les compétences des élèves dans le cadre du Parcours Avenir) **de l'Axe 2**, lequel précise : « Articuler enseignement disciplinaire et éducation à l'orientation s'impose (...) Tous les acteurs concernés se mobiliseront sur l'ensemble du parcours de formation afin d'articuler et d'inscrire en complémentarité leurs actions. L'élève est placé au cœur de la construction de son parcours en l'habituant à s'auto-positionner, à capitaliser l'expérience positive vécue dans et hors l'école et à valoriser ses compétences, en liaison étroite avec les parents ».

Quant à **L'Axe 3** de l'ambition **INSERTION**, il a pour thématique « Construire des parcours professionnels pour tous les apprenants ».



Consultez l'intégralité du texte du projet académique 2018 - 2022 en vous rendant sur :

www.ac-nantes.fr, rubrique **Académie**, onglets **Politique académique** puis **Projet académique**.

Le sens de l'observation, la qualité de l'écoute et la minutie de collégiens de 5ème récompensées à l'occasion du concours



organisé par la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Mayenne.

5ème édition de ce concours qui prolonge pour les établissements et les élèves volontaires l'expérience Arti'jeu. Cette année, ce sont 52 élèves de 5ème qui ont interrogé des professionnels de l'artisanat, sont allés les voir en situation sur leur lieu de travail et ont ensuite conçu une œuvre afin de représenter le métier qu'ils ont découvert. Mettre la main à la pâte et du cœur à l'ouvrage : voilà ce que propose à nos jeunes ce concours. Si des vocations naîtront peut-être à la suite de cette expérience, « Bravo les artisans ! » permet d'ores et déjà à tous les participants d'investir leur énergie et leur talent créatif dans un projet valorisant pour la mise en œuvre de leur Parcours Avenir.



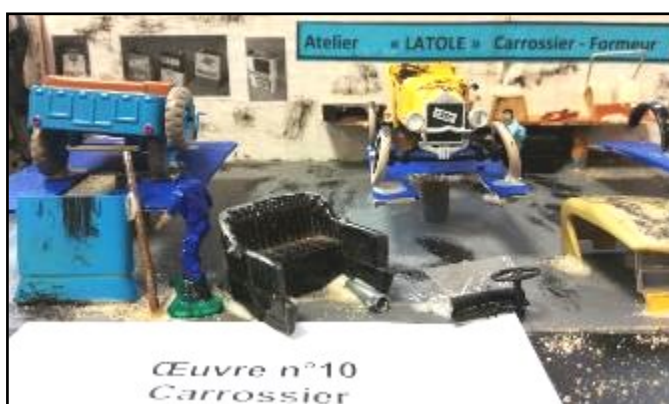
Mayllis Blanchet et Alexandra d'Or (Collège Le Prieuré à Craon) ont reçu le 1er prix pour leur réalisation au sujet du métier de facteur d'accordéon.



Le 2ème prix a été décerné à Dan Boucherie (Collège Le Prieuré à Craon) pour son comptoir du tisserand.



Un détail de l'atelier de la couturière réalisé par Clémence Ragaine et Léa Amaouz (Collège Jean-Louis Bernard à Bais), 3ème prix du concours.



Rendez-vous compte : pas de prix individuel pour ce projet ! C'est dire le haut niveau des réalisations proposées au jury. Mais assurément la satisfaction pour l'élève, arrière petit-fils et petit-fils de carrossier, d'avoir contribué à faire gagner à son établissement de Bais le Trophée du Collège.

Les conseillers entreprises pour l'école : de nouveaux acteurs de la relation Éducation-Économie.

Les CEE succèdent aux CET (Conseillers de l'Enseignement Technique).

Employeurs, salariés ou artisans exerçant une activité professionnelle, ils sont proposés en qualité d'experts dans leur domaine par leur organisation professionnelle ou interprofessionnelle et nommés par le Recteur.

« Ils contribuent aux actions qui ont pour objet de rapprocher le système éducatif de son environnement économique en vue de favoriser la future insertion sociale et professionnelle des jeunes, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Parcours Avenir ».

Les CEE apportent leur contribution via l'expérience dans leur domaine auprès des équipes éducatives.

Ils interviennent dès la 6ème, quels que soient les voies et le mode de formation (formation initiale dont l'apprentissage, formation continue, validation des acquis de l'expérience).

Deux profils de CEE ont été créés dans l'Académie :

- **Le CEE Expert** métier(s) qui participe notamment aux jurys d'examens des diplômes professionnels dans les conditions prévues par la réglementation.
- **Le CEE Ambassadeur** qui a un rôle de promotion du secteur d'activité qu'il représente et de ses métiers.



Au regard de son parcours professionnel, un CEE peut-être Ambassadeur et Expert, opérationnel sur un ou deux Départements, voire la Région.

Un CEE pourra intervenir dans les domaines suivants :

- * Informer sur le monde économique et les métiers
- * Témoigner de son expérience professionnelle, promouvoir l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprendre
- * Promouvoir les trois voies de formation : initiale (dont l'apprentissage), continue et VAE
- * Participer au développement qualitatif et quantitatif des périodes en entreprise
- * Contribuer à la formation continue des personnels de l'Éducation nationale en favorisant le développement des périodes d'immersion en entreprise
- * Participer à un ou plusieurs CLEE en fonction des thématiques
- * Participer à la constitution (via les commissions) des jurys d'examens, et en faire partie, pour les diplômes professionnels, les contrôles en cours de formation (CCF), les validations des acquis de l'expérience (VAE)
- * Assurer la présidence ou la vice-présidence des jurys selon les diplômes
- * Contribuer à l'élaboration d'actions spécifiques de formation au niveau d'un territoire
- * Apporter sa contribution auprès des enseignants sur l'accueil des jeunes au sein de l'entreprise, sur la connaissance de la culture et des codes de l'entreprise
- * Participer à toute action favorisant la lutte contre le décrochage scolaire, la persévérance scolaire et conduisant à la réussite des jeunes.

Madame Nathalie Ory (photo ci-contre) est l'une des 15 CEE pour la Mayenne.

Elle est Directrice de production chez Production Fonlupt à Ballots.

« J'ai assuré une mission de CET pendant 10 ans. Le Groupement Mode Grand Ouest, qui regroupe plus d'une centaine d'adhérents entreprises de la filière mode, m'a sollicitée pour devenir Conseillère Entreprise pour l'École (CEE) afin de prolonger mon action avec le monde de l'éducation. Mon rôle est de transmettre mon savoir-faire aux élèves sur le territoire de la Mayenne ».

(extraits d'une interview disponible en ligne sur www.ac-nantes.fr,
rubrique Académie, onglets R.E.E. puis Tribune Education - Economie,
« Les publications : avril 2018 », « Les C.E.E. », « Témoignages : Nathalie Ory ».



2 projets « frères » aux Lycées Lavoisier à Mayenne et Victor Hugo à Château-Gontier.

L'an dernier, c'était une première à **Victor Hugo** et le projet s'appelait « Battle Boîtes » (voir le BIP n° 17).
Changement de nom en 2017 / 2018, mais un concept identique :

« TOUS EN BOÎTES ! »

s'est déroulé entre novembre et février.

Des groupes d'élèves de 1ère STMG ont visité des entreprises locales puis ont préparé un grand oral devant un jury de professionnels. Ils ont été épaulés par des élèves de Terminale STMG (acteurs du projet l'an dernier) et des étudiants en BTS MUC.

Du côté de **Lavoisier**, l'opération a pour nom :

« LES TECHNOS METTENT LES PROS EN BOÎTE ».

Elle s'est déroulée de novembre à mai et a concerné une classe de Terminale STMG.



*L'équipe qui a eu les faveurs du jury à Mayenne a présenté de manière ludique des informations sur le site **Lactalis** de Charchigné.*

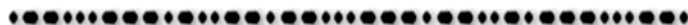


*A Château-Gontier, les membres de l'équipe qui a présenté les activités de **Protect'Homs** (domaine de la sécurité au travail) ont donné de leur personne pour remporter « Tous en boîtes ! ».*

Les objectifs pédagogiques et civiques des projets Ecole – Entreprises « Tous en boîtes ! »

et « Les technos mettent les pros en boîtes » :

- ♦ Les élèves mènent à bien un projet collaboratif / développent des synergies / prennent des responsabilités et des initiatives
- ♦ Les élèves développent des compétences spécifiques (organisation, travail autonome et concerté, prise de parole en public, conception d'une présentation)
- ♦ Les élèves améliorent leur connaissance des métiers, des entreprises locales et des filières de formation = développer l'ambition scolaire et contribuer à la mise en œuvre du processus **PARCOURSUP**
- ♦ Les élèves expriment leur savoir-faire et leur savoir-être à travers la création d'une présentation originale, pertinente et percutante
- ♦ Des entreprises locales s'impliquent dans un projet initié et organisé par les équipes du lycée (exercice de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de la Responsabilité Sociétale de l'EPL)
- ♦ Les entreprises qui participent au projet font connaître leurs compétences et leurs besoins en terme de Ressources Humaines
- ♦ Le projet contribue à renforcer le dispositif **PARCOURS AVENIR** mis en œuvre par le lycée.



Merci d'avoir pris le temps de lire le B.I.P. n°20.

Retrouvez-le en ligne

ainsi que les anciens numéros sur

www.ia53.ac-nantes.fr

**rubriques Vie pédagogique / Orientation -
monde économique et professionnel**

DIFFUSEZ-LE AUPRÈS DE VOS COLLÈGUES !

Le B.I.P. (Bulletin d'Information des profs-relais de la Mayenne)
est une publication de la D.S.D.E.N. de la Mayenne –
Cité administrative – Rue Mac Donald - B.P. 3851 –
53 030 – Laval cedex 9

Directrice de la publication : Christelle Cherbonnier

christelle.cherbonnier@ac-nantes.fr

Rédacteur : Hugues Le Guével

hugues.le-guevel@ac-nantes.fr